

## Résumé TFE : Restauration de continuité écologique et élaboration d'une politique GR environnement

La France est l'un des pays les plus développés dans le domaine autoroutier. Elle compte actuellement plus de 9 112 km d'autoroutes qui ont contribué à son développement économique lors du siècle dernier à travers l'amélioration de la mobilité. La construction d'autoroutes s'inscrit aussi dans une démarche plus globale : l'urbanisation du territoire Français.

L'urbanisation a induit une réelle déstructuration des paysages existants par l'intégration de nouveaux équipements. Au-delà, d'une vision humaine subjective des effets de l'urbanisation sur le paysage, les infrastructures linéaires ont un impact sur les écosystèmes, notamment par la fragmentation des milieux et la perte d'habitats (F. Spelleberg, 1998). Pour atténuer ces effets sur l'environnement, les politiques publiques intègrent dès 1976 avec la loi n° 76-629 relative à la protection de la nature, la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagements en intégrant la notion d'étude d'impact.

VINCI Autoroutes et Cofiroute se sont engagés pour l'amélioration de la perméabilité du réseau autoroutier et la restauration des continuités écologiques afin de répondre à ces enjeux écologiques. Les actions menées en faveur de la biodiversité concernent essentiellement la création de passage pour la faune sous et sur les autoroutes afin de restaurer les continuités écologiques dégradées lors de la construction de ces infrastructures linéaires.

Des ouvrages faunes tels que les écoducs et écoponts permettent de recréer des continuités écologiques, et ainsi de combattre les effets de barrière que produisait l'autoroute

sur les espèces animalières.

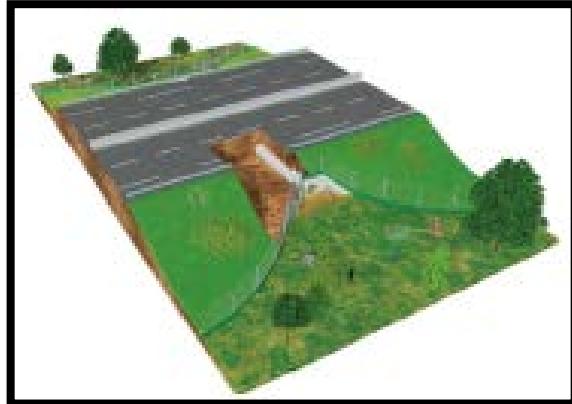


Figure 1 Ecoduc



Figure 1 Ecopont

La restauration des continuités écologiques étant faite, il faut maintenant valoriser le patrimoine environnemental de COFIROUTE.

Pour cela, il faut faire en sorte que ces ouvrages environnementaux soient fonctionnels et permettent le passage de la faune d'un versant de l'autoroute à l'autre. Il faut aussi s'assurer que tous les engagements environnementaux pris au cours des phases qui amènent à la création d'une autoroute soient bien pris. C'est donc en cela que la mise en place d'une politique environnement devient inévitable.

